

Marshall McLuhan. Cet accord reflète la confiance et la détermination de ceux qui voient grand pour le Canada, ceux qui veulent des perspectives plus larges, de belles possibilités, une compétitivité et une productivité accrues et davantage de recherche industrielle.

Cet accord n'est certes pas unique au monde. L'accord signé par les pays de la Communauté économique européenne a une portée beaucoup plus vaste. A l'époque où la Grande-Bretagne songeait à adhérer au Marché commun européen, certains alléguaient que cet accord diminuerait le rang de ce pays en tant que pays indépendant, qu'il perdrait son indépendance. Ils disent des sottises, comme chacun le sait. La Grande-Bretagne est toujours la Grande-Bretagne, la reine est toujours la reine, et Maggie Thatcher est toujours premier ministre et tout aussi intransigeante que par le passé. Les petits pays d'Europe qui ont adhéré au Marché commun européen conviennent qu'ils en ont tous profité. Si on vérifiait, on constaterait qu'aucun de ces pays à l'heure actuelle n'accepterait de s'en retirer. Aucun d'eux n'accepterait de renoncer aux avantages qu'il tire de cette association commerciale.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont signé un accord commercial. Dans ces deux pays, l'écart au niveau de la population est aussi grand qu'entre le Canada et les États-Unis. La Nouvelle-Zélande a beaucoup bénéficié de cet accord. Selon la théorie économique, les petits pays bénéficient plus que les grands de ces accords, car ils se trouvent à avoir ainsi accès à un marché plus vaste.

Au Canada, nous avons un accord commercial avec les États-Unis. En effet, en 1965, le premier ministre Pearson a signé le Pacte de l'automobile sans consulter le Parlement. Les mêmes qui à l'époque s'opposaient à cet accord-là s'opposent maintenant à celui-ci. Pourtant, chacune des parties peut mettre fin à cet accord après avoir donné un préavis de six mois. Le Pacte de l'automobile est maintenant devenu la coqueluche de ceux qui s'y opposaient à l'origine. Aujourd'hui, les gens qui bénéficient le plus de cet accord, soit les syndicats de l'automobile, sont les premiers à s'opposer à l'accord de libre-échange.

La ville d'Oshawa, où s'est implantée la General Motors du Canada, est représentée par le chef du Nouveau parti démocratique, mieux connu sous le nom de député de la General Motors dont les usines ont vu le jour grâce à 4,6 milliards de dollars d'investissements étrangers. Le premier ministre Devine a dit qu'il veut amener tous les maires de la Saskatchewan à Oshawa. Il veut qu'ils constatent par eux-mêmes si tous ces investissements étrangers seraient aussi mauvais pour la Saskatchewan qu'ils l'ont été pour Oshawa. Il a dit qu'il se contenterait de 4,6 milliards pour toute la Saskatchewan. Il n'en demandera pas plus. Il n'est pas cupide. Cela lui suffira.

Le débat sur le libre-échange est en réalité un débat sur deux conceptions du Canada. Selon la première, nous devrions nous protéger d'un monde trop compétitif en nous servant de l'État pour soutenir les entreprises inefficaces et non concurrentielles. Selon la deuxième, à laquelle je crois, il faut faire confiance à notre capacité concurrentielle de pays tourné vers l'étranger et prêt à profiter des occasions qui se présentent dans le monde. Nous croyons fermement que les Canadiens choisiront notre conception de l'avenir. Le protectionnisme entraîne le marasme économique et nous devons nous unir contre cela.

Les subsides

Je veux examiner un instant l'autre conception, celle du parti qui propose aujourd'hui une motion visant à faire dérailler cet accord. Je pense qu'il vaut la peine de considérer pendant un instant l'opinion du Nouveau parti démocratique et, dans une moindre mesure, celle du parti libéral. Examinons le Nouveau parti démocratique. Sur la scène nationale, on y trouve des professeurs, des enseignants du secondaire et des collègues communautaires, des journalistes et ainsi de suite. Je n'ai rien contre ces gens-là. Nous en avons beaucoup dans le parti conservateur. Ce qui manque, cependant, au Nouveau parti démocratique, c'est l'équilibre. Ces députés ont beaucoup d'idées, mais peu d'expérience. Peu d'entre eux ont jamais géré quoi que ce soit, surtout pas un gouvernement, mais ils prétendent avoir l'expérience nécessaire pour dire aux Canadiens comme gérer leurs affaires. Ils n'ont pas confiance en l'initiative des Canadiens et en leur capacité de jouer le jeu de la concurrence dans le monde, si on leur en donne l'occasion.

Le monde du NPD est un monde d'idées et de commentaires, non le monde de la gestion. Les néo-démocrates veulent maintenir le statu quo. Ils voient dans l'intervention gouvernementale une solution de premier recours. Ils estiment qu'il faut s'ingérer dans le marché libre chaque fois qu'il menace l'état de choses actuel. Ils débitent les clichés d'un protectionnisme démodé. Le protectionnisme est pour ceux qui ont une vision rétrécie du Canada. Les néo-démocrates sont dominés par la peur. Ils n'ont ni confiance en eux-mêmes ni vision pour le Canada. Ils doutent de la possibilité d'être canadien sans ériger un mur artificiel autour de soi. Ils oublient que le commerce extérieur a toujours été essentiel au développement de notre pays, surtout dans l'ouest du Canada.

Nous devons rejeter la motion d'aujourd'hui. Nous devons adopter cet accord avec célérité. La motion pourrait mettre en péril l'accord que nous tous de l'ouest du pays avons travaillé si fort à obtenir. J'exhorte la Chambre à rejeter la motion d'aujourd'hui.

M. Riis: Monsieur le Président, comme d'habitude, je suis gré au député de ses observations et du ton sur lequel il les a prononcées. Je n'accepte pas la majorité de ses idées, mais je respecte son droit de les exprimer.

Je demeure perplexe au sujet d'un domaine auquel le député a consacré beaucoup de temps, à savoir le domaine de l'énergie et la façon dont l'accord de libre-échange favorisera l'économie albertaine. Il a cité les paroles de l'ancien premier ministre de la province, M. Peter Lougheed. Lorsqu'on développe l'économie, et surtout le secteur manufacturier, on cherche à savoir quel sera notre avantage compétitif. Dans certains pays, la main-d'oeuvre est très bon marché; dans d'autres les normes de protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité ne sont pas aussi rigoureuses que les nôtres; dans d'autres enfin l'emplacement présente peut-être un avantage. Nous essayons donc de maximiser l'avantage que nous détenons pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Contrairement à d'autres régions du pays, l'Alberta compte évidemment d'abondantes ressources énergétiques relativement peu coûteuses par rapport aux importations en provenance de l'Arabie Saoudite ou du Venezuela et destinées aux industries pétrochimiques.